



p.6 - grand angle :

Mobilité :

**Destination 2030 !**

# Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En ce début d'été 2024, notre pays vit un moment démocratique et politique complexe et incertain. A l'heure où nous mettons cette nouvelle édition du magazine à l'impression, nous ne connaissons pas le résultat des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 mais, sans faire de politique fiction, nous pouvons craindre, quel que soit ce résultat électoral, que notre pays entre dans une période de turbulences et d'instabilité de ses institutions nationales.

Dans ce contexte délicat, les collectivités territoriales devront rester des repères rassurant pour nos concitoyens, repères notamment de services publics accessibles à tous en proximité, repères de projets de territoire dans une vision prospective où tous les grands sujets d'aménagement et de développement sont réfléchis (urbanisme, habitat, transports et déplacements, développement économique, agricole et touristique, transition énergétique).

C'est bien sûr ce à quoi s'emploiera Cœur de Savoie dans les mois et les années qui viennent comme notre communauté le fait depuis sa création, il y a dix ans, au bénéfice de ses habitants.

Cette nouvelle édition du magazine est un beau reflet de tout ce qu'une collectivité comme la nôtre peut imaginer et mettre en place pour le bien-être de chacun dans une démarche ambitieuse et reconnue de développement durable permettant une transition écologique de nos politiques et services publics.

Nous pouvons notamment être très fiers de la reconnaissance trouvée dans les politiques menées et les engagements pris par Cœur de Savoie, à travers le renouvellement du label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique Climat Air Energie », et l'octroi d'une subvention de l'Etat de 4,3 M€ dans le cadre d'un appel à projets « territoires cyclables » dont Cœur de Savoie a été lauréat.

Bonne lecture et bon été à tous en Cœur de Savoie !



## SOMMAIRE

p. 3  
**EN BREF**

p. 4 & 5  
**RETOUR EN IMAGES**  
Ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 9  
**GRAND ANGLE**  
Mobilité : destination 2030 !

p. 10 à 14  
**CŒUR DE SAVOIE EN ACTIONS**

- « Point écoute jeunes » Cœur de Savoie
- Futur pôle enfance
- France services félicitée

p. 15  
**J'AI TESTÉ POUR VOUS**  
Mme Mosca : bénéficiaire du CIAS

p. 16 à 24  
**MON TERRITOIRE EN TRANSITION**

- Que se cache-t-il sous le couvercle de nos poubelles ?
- Cœur de Savoie : Territoire Engagé dans la Transition Écologique

p. 25  
**DÉCRYPTAGE : MÉTIER**  
Animateur ludothèque

p. 26 & 27  
**ILS FONT CŒUR DE SAVOIE**

- Bernard Mondot : UFC Que choisir
- Albert Pari-Bonfils : Christalex

p. 28 & 29  
**FOCUS**  
Budget 2024

p. 30 & 31  
**ON SORT**

p. 32  
**INFOS PRATIQUES**



Magazine de la Communauté de communes N° 20

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédactrice en chef : Eve BUEVOZ /  
Rédaction : Services de la Communauté de communes /  
Conception et réalisation : Service communication /  
N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /  
Tirage : 20 000 exemplaires / Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression/

## Les sorties nature sont de retour !

Pour découvrir la biodiversité qui vous entoure, Cœur de Savoie organise chaque année des sorties nature, gratuites et ouvertes à tous. En 2024, 8 animations sont proposées : les premières ont eu lieu au printemps, et il reste quelques places pour l'observation des papillons de nuit à La Table le 24 juillet.

Vous pouvez vous inscrire sur internet : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

De nouvelles sorties seront proposées cet automne, regardez régulièrement la rubrique « événements » de notre site internet pour découvrir les prochaines dates !



## Les partenaires Sun4All en Cœur de Savoie

Les partenaires du programme européen Sun4All étaient en visite dans le Département et sur le territoire le 19 mars dernier. A cette occasion, ils ont pu partager leurs retours d'expériences et échanger sur leurs pratiques. Une journée très enrichissante pour tous les participants !



## Le Tour de France du Plein Emploi Solidaire a fait escale à Montmélián

Entre mars et juin 2024, la caravane de l'association Plein Emploi Solidaire, a sillonné la France en faisant étape dans 60 territoires investis pour mettre en œuvre le droit à l'emploi.

Le mardi 21 mai, la caravane s'est arrêtée à l'espace François Mitterrand, accueillie par la Présidente de la Communauté de communes Cœur de Savoie, Béatrice Santais, avec l'ensemble des structures du territoire concernées : l'entreprise adaptée ASVA, Emmaüs Vêtements Arbin, Fibr'Ethik, Tri'Alp, l'Entreprise à But d'Emploi Acti'Val73 et Terre Solidaire.

Lors de cette grande mobilisation, les salariés de ces structures ont témoigné de l'impact néfaste du chômage dans leur vie et des bienfaits du retour à l'emploi. En mettant en lumière le travail des entreprises de lutte contre la privation durable d'emploi, l'association Plein Emploi solidaire milite auprès de l'État en faveur du financement des structures d'insertion à hauteur des besoins locaux.

## Création de l'association « ACC Cœur de Savoie Energie »

Le 17 mai 2024, La Ville de Montmélián et la Communauté de communes Cœur de Savoie ont créé l'association « ACC Cœur de Savoie Energie » dont l'objectif est de consommer localement l'électricité produite en Cœur de Savoie. Elle fédérera des acteurs publics et des industriels tels que la Société Hydraulique de Chavort.

## Demandez votre carte des randonnées !

Présentez-vous à la Communauté de communes (place Albert Serraz à Montmélián) ou à l'accueil mobile de l'Office de tourisme avec ce coupon et récupérez gratuitement une carte des promenades et randonnées en Cœur de Savoie. Jours et lieux de permanence de l'accueil mobile de l'Office de tourisme sur [www.tourisme.coeurdesavoie.fr](http://www.tourisme.coeurdesavoie.fr)



# ça s'est passé en Cœur de Savoie

## Inauguration des travaux d'extension et de rénovation énergétique de la recyclerie

Jeudi 06 juin, les élus de Cœur de Savoie, accompagnés des financeurs du projet et des membres du Bureau de Fibr'Ethik, ont inauguré les travaux d'extension et de rénovation énergétique de la recyclerie à Saint-Pierre d'Albigny.



## Travaux d'extension de la station d'épuration du domaine

Jeudi 25 avril, les élus de Cœur de Savoie ont planté un arbre sur le terrain de la station d'épuration du Domaine (sur la commune de Porte-de-Savoie) afin de lancer les travaux d'extension de l'ouvrage. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Laurence TUR, secrétaire générale de la Préfecture et sous-préfète de Chambéry.





### Plan alimentaire territorial : animations pour les scolaires

Les élèves de CE1-CE2 de l'école de Sainte-Hélène du Lac ont participé à une animation «Potager pédagogique» le 6 juin dernier, dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial Cœur de Savoie.



### Budget participatif jeunes

Les 4 groupes en lice pour le budget participatif jeunes de Cœur de Savoie, ont présenté leurs projets le 24 mai dernier. Les 4 projets ont ensuite été soumis au vote des habitants pour déterminer les lauréats de cette édition 2024. Résultats des votes sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

### Centrale photovoltaïque flottante

Portée par Enercoop Auvergne Rhône-Alpes et implantée sur un terrain appartenant à la Communauté de communes Cœur de Savoie, la centrale photovoltaïque flottante du quai Lavoisier est le premier site d'envergure développant un système de flottaison breveté, conçu en Savoie et fabriqué en France.

# Mobilité : destination 2030 !

La Communauté de communes Cœur de Savoie bouge autant que vous dans vos déplacements et programme d'ici 2030 les actions et services pour améliorer votre mobilité.  
Tour d'horizon.



## Circulez !

**Après avoir incité et soutenu les mobilités actives depuis plus de 5 ans, Cœur de Savoie enclenche la vitesse supérieure pour offrir des itinéraires vélos et stationnements dignes de vos trajets quotidiens.**

Qui n'a jamais rêvé d'aménagements de qualité, agréables et sécurisés, pour se déplacer lors de ses trajets quotidiens ? Se mouvoir, sentir, écouter, s'ancrer, échanger...

Cœur de Savoie soutient les mobilités actives en ce sens. C'est ainsi que 33 km d'aménagements cyclables seront créés d'ici 2030 et complétés par la mise en place de 300 stationnements vélos partout sur le territoire. Les travaux de voiries cyclables s'articuleront autour des trois gares ferroviaires (Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Chamousset) et des pôles économiques comme Alpespace ou Alp'Arc, priorisant ainsi les trajets domicile-travail.

Ces futurs aménagements étofferont les services existants de Cœur de Savoie qui rencontrent déjà un franc succès : services de la Vélostation en conseils gratuits et locations de vélos à prix incitatifs, aide à l'achat de votre vélo à assistance électrique, location d'un emplacement sécurisé pour votre vélo en consignes ou encore contrôles techniques gratuits de vos vélos lors des animations locales.



Zoom sur

### « Territoires cyclables »

La réalisation de ce réseau cyclable ambitieux repose sur la mobilisation dont Cœur de Savoie a su faire preuve pour trouver des financements extérieurs supplémentaires. Lauréat national, avec 26 autres collectivités, de l'appel à programmes « Territoires Cyclables » (dispositif visant à soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'axes cyclables structurants), notre territoire se révèle un modèle en matière de mobilité. Le bénéfice du soutien financier est considérable pour Cœur de Savoie et permettra de financer 40 % des investissements, soit 4,3 millions d'euros sur 10,5 millions d'euros au total.

## Vos trajets financés lorsque vous les partagez

**Cœur de Savoie soutient le covoiturage et amplifie, pour 2030, ses services afin qu'ils accompagnent davantage vos déplacements du quotidien.**

Vous êtes nombreux à covoiturer quotidiennement pour effectuer vos trajets. A l'échelle de Métropole Savoie\*, 1 trajet sur 6 est effectué en lien avec notre territoire : qu'il s'agisse de covoiturage organisé, c'est-à-dire réservé à l'avance comme par exemple avec BlaBlaCar Daily, ou spontané, c'est-à-dire sur l'instant avec des arrêts et panneaux d'affichage comme par exemple avec la ligne onCovoit' entre Pontcharra et Valgelon-La Rochette, il y a de l'offre pour tous, conducteurs comme passagers.

Vous faites partie des conducteurs qui utilisent leur voiture personnelle pour effectuer les trajets journaliers ? Sachez que vos trajets sont financés par la collectivité, via les deux systèmes ci-dessus, si vous partagez votre trajet avec un ou plusieurs passagers. Vous êtes passager ? Vos trajets sont gratuits grâce aux mêmes dispositifs.

Parce que ce mode de transport fonctionne très bien pendant les heures de pointe en semaine et qu'il permet de répondre aux spécificités de nos vallées, Cœur de Savoie amplifiera les services de covoiturage d'ici 2030. Deux secteurs figurent notamment au cœur du programme : la ligne déjà existante entre Pontcharra et Valgelon-La Rochette sera prolongée afin d'offrir plus d'arrêts dans le Val Gelon et ce modèle pourrait ensuite être mis en place dans le Val Coisin.

Cœur de Savoie s'attachera également à créer et maintenir les aires de covoiturage avec des services adaptés (bornes de recharges par exemple), s'additionnant aux cinq parkings existants ouverts 24h/24 et 7j/7.



\* Grand Chambéry, Grand Lac et Cœur de Savoie

## Une future offre de transport en commun en Cœur de Savoie

**Relier notre territoire à celui voisin de Grand Chambéry, voilà l'une des ambitions prioritaires de Cœur de Savoie.**

L'offre de transport existante, c'est-à-dire Montbus au centre de Montmélian et Navespace entre la gare de Montmélian et Alpages, sera étoffée en 2027 pour créer une nouvelle liaison entre la gare de Montmélian et le secteur de Médipôle à Challes les Eaux via la zone d'activité de Plan Cumin et Myans.

L'objectif est de rejoindre le réseau de bus urbain de Grand Chambéry, Synchronus, et permettre ainsi une liaison vers Chambéry grâce à un titre de transport unique.

En complément, et dès 2025, un service de transport solidaire sera mis en place pour permettre aux personnes rencontrant des difficultés d'effectuer leurs déplacements. Une expérimentation est en cours sur le secteur du Val Gelon, depuis début juillet 2024 (voir page 14).

Ces services de transport propres à Cœur de Savoie s'ajoutent aux lignes de transport régionales qui desservent notre

territoire comme la ligne S03 entre Valgelon-La Rochette et Pontcharra à raison de 9 allers-retours par jour, la ligne S05 entre Chamoux sur Gelon et Chambéry ou encore la ligne T83 entre Grenoble et Chambéry via Porte de Savoie et prochainement Chignin.

### « Syndicat mixte »

Les deux communautés d'agglomération Grand Lac et Grand Chambéry avec la Communauté de communes Cœur de Savoie, s'allient afin de créer un syndicat mixte de transport. L'objectif ? Garantir la cohérence des politiques mobilité sur les trois territoires.

Zoom sur

## Zone à Faibles émissions mobilité

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants, dont celle de l'aire de Chambéry, doivent mettre en place une Zone à Faibles Emissions mobilité sur leur territoire.

**Qu'est-ce que ça signifie pour Cœur de Savoie ?**

À partir de cette date, les véhicules dits « non classés » (véhicules de plus de 28 ans) seront interdits dans les communes proches de l'aire urbaine chambérienne : Apremont, Chignin, Montmélian, Myans, Porte-de-Savoie et Sainte-Hélène du Lac.

Les modalités de mise en œuvre sont en cours de concertation avec toutes les parties prenantes et une consultation de la population aura lieu à l'automne 2024.

Des mesures devraient être mises en place par les collectivités afin d'accompagner au mieux les quelques personnes concernées par les restrictions.



d'infos

Téléchargez le plan de mobilité complet sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

## Nouveau : Coup de pouce mobilité jeunes

Afin d'accompagner les jeunes dans leur recherche de mobilité et d'autonomie, la Communauté de communes propose un nouveau dispositif d'aide financière : « **Coup de pouce mobilité jeunes** ». L'objectif est de soutenir les jeunes de 14 à 22 ans dans l'obtention du BSR, du code de la route ou du permis de conduire.

Ce nouveau dispositif ne peut être sollicité qu'une seule fois. Il est adapté au quotient familial du jeune ou de sa famille. Le montant de l'aide allouée varie de 80 à 150 euros. Son versement est conditionné à la participation à un atelier « Mobil'jeunes » permettant de sensibiliser les jeunes aux solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle dans un objectif de transition écologique.

« Coup de pouce mobilité jeunes » vient compléter un ensemble d'actions et de services déjà existants sur le territoire. Retrouvez toutes les informations mobilité sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr).







## Accompagner votre transition en mobilité

La mobilité touche nos habitudes les plus profondes. Les faire évoluer peut parfois prendre plus de temps et d'énergie que prévu. C'est pourquoi la Communauté de communes prévoit d'intensifier encore ses actions et services en faveur de votre transition.

Le changement de pratiques de déplacement commence dès le plus jeune âge. Face à l'engouement chaque année envers les ateliers mobilité proposés en milieu

scolaire ou extra-scolaire, une trentaine d'animations est de nouveau programmée cette année dans les écoles du territoire ou les centres de loisirs. Le Défi des écoliers, notre challenge inter-écoles, aura lieu quant à lui le 4 octobre prochain.

Pour aller plus loin, Cœur de Savoie prévoit de communiquer en continu sur l'avancement de l'extension prévue de l'offre de mobilité.

## Comment sont financés ces nouveaux services ?

Afin d'améliorer durablement l'offre de mobilité sur le territoire, le conseil communautaire a approuvé, à une très large majorité, l'instauration du versement mobilité. Il s'agit d'une taxe dédiée aux politiques de mobilité payée les employeurs publics ou privés qui emploient plus de 10 salariés.



## « Point écoute jeunes » Cœur de Savoie : un nouvel outil au service des familles

La Communauté de communes Cœur de Savoie, le Département de la Savoie et la CAF de Savoie ont collectivement validé la création et le soutien financier d'un point écoute jeunes sur le territoire Cœur de Savoie. Ce dispositif existe depuis 1996 sur l'ensemble du département. Il est rattaché à l'association Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie, qui a ainsi développé, au fur et à mesure, des lieux de parole et d'écoute à destination des jeunes de 10 à 25 ans, de leurs parents et de la cellule familiale.

Chaque « Point écoute » fonctionne selon les mêmes modalités : des professionnels de l'écoute (nommés des écoutants) reçoivent dans les meilleurs délais et gratuitement des jeunes, des parents ou des cellules familiales au complet rencontrant un besoin de parler, d'être entendus, et de comprendre des situations personnelles ou familiales qu'ils traversent, chargées de tensions ou d'émotions.

Le « Point écoute » est un accueil généraliste et de prévention. Les écoutants sont formés pour cette mission. Quelle que soit la problématique, ils peuvent aider à y voir plus clair, à prendre du recul, à trouver des solutions et à réorienter si nécessaire vers un professionnel.

Sur ce même format, un « Point écoute » s'installe donc progressivement sur le territoire Cœur de Savoie depuis avril 2024. Les équipes d'écoutes sont présentes dans quatre lieux du territoire au sein de locaux prêtés par les communes.

### Jours et lieux de permanences :

- A Montmélian :  
les lundis et mardis de 13h30 à 16h30 - en semaine paire  
le lundi de 17h à 20h - en semaine impaire
- A Chamoux sur Gelon :  
un lundi sur 2 de 17h à 20h
- A Saint-Pierre d'Albigny :  
le mercredi de 17h à 20h - en semaine paire  
le vendredi de 13h30 à 16h30 - en semaine impaire
- A Valgelon - La Rochette :  
les jeudis de 13h30 à 16h30 ou de 17h à 20h

Pour prendre rendez-vous : 04 79 37 11 14

Permanence téléphonique le jeudi de 12h à 14h (Possibilité de laisser un message)

## Renouvellement du label Info Jeunes

**Courant mars 2024 le service jeunesse Cœur de Savoie a renouvelé son label Info Jeunes à destination des 11/25 ans et des parents.**

Ce label est délivré par l'Etat pour une durée de six ans. Il confère au niveau local une meilleure lisibilité et permet d'appartenir à un réseau d'acteurs des politiques jeunesse, éducatives et d'insertion professionnelle.

La référente Info Jeunes est basée au siège de la Communauté de communes à Montmélian, mais elle se déplace suivant les événements et s'appuie sur les 3 espaces jeunes de proximité (Chamoux s/ Gelon, La Rochette et Montmélian). Elle travaille également en coordination avec l'Info Jeunes du centre social la Partagèraie sur le secteur de Saint-Pierre d'Albigny.

Le service Info Jeunes Cœur de Savoie intervient et informe sur les thématiques comme : l'emploi, la formation, l'orientation, la prévention, la mobilité internationale... et propose de nombreuses actions à destination des jeunes du territoire et de leurs familles : les forums des métiers, la formation BAFA, le passeport baby sitter, les escape game au collège sur la vie affective et la sexualité, les chantiers jeunes, l'aide aux CV, le mois du numérique, le coup de pouce mobilité...

Pour organiser ces actions, le service Info Jeunes travaille en partenariat avec d'autres acteurs du territoire : les 3 collèges, la Mission Locale Jeunes, France Travail, les services de Cœur de Savoie...

## Le dispositif des chantiers jeunes évolue



**Le dispositif « Chantiers jeunes Cœur de Savoie », mis en place depuis de nombreuses années par la Communauté de communes, évolue en 2024 !**

Les 20 jeunes, âgés de 16/17 ans et résidant sur le territoire, qui ont candidaté travailleront désormais 28h sur la semaine (contre 20h auparavant). Autre nouveauté 2024, une semaine de « Chantiers jeunes » est programmée pendant les vacances de la Toussaint.

Cet été, les jeunes interviendront sur des chantiers proposés par les communes de Sainte-Hélène du lac, Montmélian et Valgelon - La Rochette ainsi que par l'Opac. Au programme : mise en peinture, lessivage, taille d'arbustes, désherbage...

Les jeunes sont rémunérés sur la base du smic et sont encadrés par des animateurs de Cœur de Savoie.

Il est encore possible de postuler pour la semaine prévue aux vacances d'automne.

**Plus d'infos et inscriptions :**

[www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr) - [informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr)

## Futur pôle enfance à Valgelon-La Rochette : choix du maître d'œuvre

Le 16 mai 2024, le conseil communautaire a entériné le choix définitif du maître d'œuvre qui aura en charge la conception et la construction du futur pôle enfance sur le secteur de Valgelon-La Rochette.

A l'issue d'une procédure de concours qui aura duré 10 mois, la Communauté de communes et la commune de Valgelon-La Rochette ont choisi de confier ce projet au cabinet d'architecte Design & Architecture basé à Grenoble.

Ce futur équipement accueillera, d'ici 2026, les enfants des écoles de la Neuve et des Grillons durant les temps périscolaires du matin, du midi et du soir, ainsi que l'ensemble des enfants du secteur de la Rochette et du Val Gelon inscrits au centre de loisirs extrascolaire des mercredis et vacances scolaires. Sa capacité d'accueil permettra de répondre aux besoins de la population en matière de modes de garde pour les 3-11 ans, tout en favorisant fonctionnalité, durabilité et confort d'été.

A travers le choix du projet porté par Design & Architecture, les deux collectivités ont souhaité mettre l'accent sur l'empreinte carbone de ce futur équipement, son intégration dans l'environnement de Valgelon-La Rochette et la fonctionnalité des espaces proposés.

Le projet va donc entrer dans sa phase de conception, avec un démarrage des travaux prévu au printemps 2025.

Ce pôle enfance est une des briques d'un projet global de « pôle famille » sur le secteur de La Seytaz, porté conjointement par la commune et la Communauté de communes.



Vue du parvis d'accueil depuis le parking



Vue de la cour depuis le plateau sportif

# Le commerce de centre-bourg, une locomotive pour le programme « Petites Villes de Demain »

**Attractivité, vivre ensemble, dynamisme économique, circuits courts, valorisation du patrimoine et du savoir-faire local ... Le tissu commerçant des centres bourgs de petites ruralités est au cœur de l'approche territoriale durable structurante soutenue par le programme « Petites Villes de Demain » (PVD).**

Les actions déployées, au quotidien sur le terrain, en faveur de la dynamique commerciale, génèrent un effet d'entraînement, sur l'ensemble des autres chapitres du programme PVD.

L'animation et l'accompagnement peuvent prendre une forme tant individuelle que collective et abordent le tissu commerçant local comme un tout à soutenir et à fédérer. Il est ainsi reconnu comme une force économique locale et un vivier de lien social à préserver pour un avenir harmonieux et raisonné.

Le manager de commerce, recruté en janvier 2024 par la Communauté de communes, assure ces différentes missions et ce sont déjà plus de 80 dossiers qui ont été traités : accompagnement individuel des commerçants sur les besoins en communication, juridique, stratégie commerciale, appui à la mobilisation d'aides financières, pilotage d'appels à candidatures visant l'exploitation d'espaces communaux, organisation d'un café du commerce, démarches visant à



lutter contre la vacance et favoriser la rotation commerciale, travail avec les partenaires locaux (CCI, médias, ADIE,...). Ces différentes actions témoignent de l'attachement particulier de notre collectivité au maintien de ces cœurs de villes et villages en leur qualité historique de cœurs de vie.

## Les zones d'activités se refont une beauté

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes Cœur de Savoie gère 17 zones d'activités économiques accueillant plus de 300 entreprises : 3 parcs d'activités qui étaient déjà de compétence intercommunale (Alpespace, Le Héron et La Gare) et 14 zones d'activités économiques communales qui lui ont été transférées par les communes d'Arbin, Chamousset Châteauneuf, Cruet, La Chavanne, Laissaud, Montmélian, Porte-de-Savoie, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette.

En 2023, Cœur de Savoie a lancé des travaux de modernisation des anciennes zones d'activités communales, afin de proposer sur l'ensemble du territoire des aménagements plus homogènes et qualitatifs. Cela permet également de conforter l'attractivité de ces zones pour les entreprises, leurs salariés et leurs clients. L'amélioration des déplacements en mode doux (piétons et cycles) et

la sécurité routière ont été retenus comme des axes prioritaires.

Aussi, depuis le mois d'octobre, des travaux ont été réalisés sur les zones d'activités économiques de Carouge à Saint-Pierre-d'Albigny, des Iles à Arbin, de l'Île Besson à Porte-de-Savoie et sur le parc du Héron situé sur les communes de Valgelon-La Rochette, La-Croix-de-la-Rochette et Rotherens.

Les changements sont notables et améliorent l'environnement des entreprises, des salariés, ainsi que la qualité paysagère et urbanistique de notre territoire : trottoirs, signalétique, passages piétons, plantations, cheminements vélo, carrefours sécurisés...

De nouvelles phases de travaux sont à l'étude afin de poursuivre ce travail de revalorisation des zones d'activités du territoire.





©Yannick Siegel - Métropole Savoie



## France services Cœur de Savoie félicitée pour la qualité de son travail

Le Gouvernement a lancé, via l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), une évaluation du label France services qui intègre un ensemble de critères : aménagement des locaux, qualité de l'accueil, partenariats mis en place, outils de communication et plus globalement qualité du service rendu à la population.

Cette évaluation a pour objectif de décider du maintien de l'attribution du label, ou de détecter les corrections à apporter.

Ainsi, l'antenne Valgelon-La Rochette de France services Cœur de Savoie a reçu la visite d'un auditeur du cabinet AFNOR-VITALIS mandaté par l'ANCT pour réaliser cette évaluation.

Le retour de cette évaluation est très positif pour France services Cœur de Savoie qui répond pleinement à l'ensemble des critères obligatoires du label.

Le service dans son ensemble a reçu les félicitations et les remerciements du chef de projet des Politiques Publiques de l'ANCT auprès de la Préfecture, qui a souligné la qualité globale du travail rendu.

Le besoin d'aide et d'accompagnement dans la réalisation des démarches administratives dématérialisées ne cesse de progresser en France. France services est une réponse parmi d'autres, proposée aux habitants de Cœur de Savoie, à travers ses deux antennes de Valgelon-La Rochette et Saint-Pierre d'Albigny, et ses permanences de proximité à Chamoux-sur-Gelon et Montmélian.



Zone d'activités de Carouge

## Une coopération franco-italienne pour l'adaptation au changement climatique et la transition du territoire



Rencontre des partenaires du « PITer + GRAIES ClimaLab »  
le 11 avril 2024

Après plusieurs expériences de coopération transfrontalière réussies, la collectivité s'engage, cette année, aux côtés de 10 partenaires français et italiens dans un nouveau programme pluriannuel, le Plan Intégré Territorial : « PITer + GRAIES ClimaLab ».

Mené dans le cadre du programme européen Interreg Alcotra, le plan aura pour objectif d'apporter des solutions aux problématiques posées par le changement climatique sur le territoire transfrontalier. Les partenaires se sont réunis le 11 avril dernier au Château des Ducs de Savoie à Chambéry pour travailler collectivement à la construction de 3 projets qui contribueront à l'adaptation du territoire et de ses acteurs au réchauffement climatique. Cette

rencontre a également été l'occasion pour les élus et techniciens partenaires d'être sensibilisés aux enjeux de la transition climatique grâce à l'intervention de Christophe Chaix, climatologue de l'agence alpine des territoires (AGATE) et ont pu découvrir des exemples de projets mis en avant par Raffaele Viaggi, chargé de mission pour la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT).

Si l'année 2024 est une année centrée sur l'écriture et le dépôt des différents projets, les 4 prochaines années seront marquées par la réalisation d'actions concrètes sur le territoire franco-italien, avec une dotation de 5.7 millions d'euros.

## Un service de mobilité solidaire sur le secteur du Val Gelon

Avec le soutien de la Communauté de communes Cœur de Savoie, l'Entreprise à But d'Emploi (EBE), Acti'Val73, a lancé en juin 2024, un service de mobilité solidaire pour les seniors autonomes résidant sur l'une des 21 communes du territoire d'intervention de l'EBE (secteurs Chamoux-sur-Gelon et Valgelon-La Rochette). Ce service fonctionne du lundi au vendredi sur réservation (72h à l'avance).

Pour ce faire l'EBE Acti'Val73 s'est dotée d'un véhicule électrique grâce à la Fondation RTE et à la Fondation AG2R La Mondiale.

Ce service, qui répond aux besoins des habitants du territoire, permettra aux personnes âgées autonomes de se rendre à leurs rendez-vous ou de faire des courses.

**Plus de renseignements et tarifs :** Juliette Pénét, directrice d'Acti'Val73 au 0614169565



# J'ai testé pour vous :

## Madame MOSCA, Bénéficiaire du CIAS

Madame Mosca habite Valgelon-La Rochette et bénéficie du service d'aide à domicile proposé par le CIAS Cœur de Savoie depuis plus de 10 ans.

### Pouvez-vous nous parler des services dont vous bénéficiez ?

Une aide à domicile vient chez moi deux fois par semaine : le mercredi pour le ménage pendant 1h30 et le jeudi pour m'accompagner pour faire les courses.

Et tous les lundis je participe aux animations proposées aux bénéficiaires du CIAS : jeux, loto, travail de mémoire, ateliers corporels... le programme est très varié !

### Quels en sont les avantages ?

C'est une aide indispensable pour les tâches quotidiennes que je ne peux pas faire toute seule ou qui sont devenues trop compliquées à effectuer pour moi. C'est aussi un moment convivial que je partage avec les aides à domicile. Des liens forts se créent parfois entre une aide à domicile et un bénéficiaire.

Comme je ne suis pas véhiculée, l'aide à domicile

m'accompagne au supermarché et m'apporte son aide pour comparer les prix, lire les étiquettes, attraper les produits en hauteur et les mettre dans le caddie. Parfois elle m'emmène aussi à la pharmacie.

Sans ces interventions, je ne pourrai pas rester seule à mon domicile, il s'agit vraiment d'une aide très précieuse !

Et puis les animations proposées par Sylvie, l'animatrice du CIAS, me permettent de voir du monde et de garder une vie sociale remplie et épanouie !

### Comment fonctionne le service ?

Sophie la planificatrice du CIAS, connaît bien les habitudes des bénéficiaires et elle peut vraiment adapter les interventions en fonction de nos contraintes et de nos besoins. Le personnel du CIAS Cœur de Savoie est très à l'écoute de ses bénéficiaires et le service proposé est vraiment très satisfaisant.



### **Vous aimez le contact avec les personnes âgées, le travail en équipe ?**

Le CIAS Cœur de Savoie recrute des aides à domicile sur les secteurs de Valgelon-La Rochette et Chamoux-sur-Gelon :

- Rémunération sur un temps plein : 1879 € brut/mois
- Possibilité de travail à la journée ou en roulement (1 semaine le matin, 1 semaine l'après-midi)
- Pas de conditions de diplôme, débutants acceptés
- Nombreux avantages sociaux

**Plus d'infos :** Florence Wargnier - 04 79 36 40 51 - [saad-cias.larochette@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:saad-cias.larochette@cc.coeurdesavoie.fr)

# Que se cache-t-il sous le couvercle de nos poubelles ?

Un habitant produit divers déchets dans son logement et en dehors (au travail, dans la rue, dans des parcs...).

Le service déchets de Cœur de Savoie et le SIBRECSA organisent les collectes et les traitements des emballages en plastique, en papier, en carton et en verre, des ordures ménagères, des déchets de cuisine et de jardin (dits biodéchets) et des déchets en déchèterie : encombrants, dangereux... Ces déchets vont être collectés séparément, certains valorisés, d'autres acheminés vers des usines.

**En 2022, un habitant de Cœur de Savoie a jeté en moyenne 532 kilos de déchets dans les différentes poubelles** (les biodéchets ne sont pas comptabilisés). En 2014, ce même habitant jetait en moyenne 624 kilos de déchets. Ce sont surtout les tonnages en déchèteries qui ont fortement baissé.

Sur notre territoire, c'est encourageant, les volumes ont baissé de 15 % depuis 2014. Avec des modes de consommation plus vertueux pour l'environnement, la réduction des déchets est possible.

Le service déchets de Cœur de Savoie vous accompagne dans la mise en place de nouveaux modes de consommation en vous proposant des ateliers, et des visites. Le programme est disponible par mail ou en s'abonnant à la newsletter du service.

## La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) porte mal son nom !

En effet, elle sert à financer les collectes et les traitements de tous les déchets présentés ci-contre, et pas uniquement les ordures ménagères !

Ainsi lorsque vous utilisez un site de compostage collectif ou lorsque vous déposez dans une déchèterie, c'est bien la TEOM qui permet de faire fonctionner ces équipements ou de transporter les déchets jusqu'aux usines qui vont ensuite les transformer ou les incinérer.

En 2022, sur les 14 communes gérées par Cœur de Savoie, la TEOM représentait 83 % des recettes du budget déchets.

Les ordures ménagères représentent 50 % des dépenses, les déchèteries 30 %, le recyclage 6 % (une fois les aides et les rachats des matériaux déduits des charges)

## LES ORDURES MÉNAGÈRES (POUBELLE GRISE)



Production en 2022

Traitement et coût

Autre solution :

de l'ADEME, emballages, 2 dédiées. Si ce notre poubelle

## LES EMBALLAGES EN VERRE (POUBELLE VERTE)



Production en 2022

Traitement et coût

Autre solution :

consomme be Le réemploi du du verre. Des France et sur m

## LES EMBALLAGES ET PAPIERS (POUBELLE JAUNE)



Production en 2022

Traitement et coût

Autre solution :

Remplacer ou les fruits et lég

## LES BIODÉCHETS (COMPOSTAGE)



Production en 2022

Cette quantité

Traitement et coût

Autre solution :

de transport. Trier ses biodé drastiquement

## LES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE



Production en 2022

Traitement et coût

Autre solution :

Réemployer le réemploi à Cha créer d'autres



2022 : **193 kg par habitant**, soit environ 13 sacs de 50 L.

- Conséquences :
1. Incinération avec valorisation énergétique
  2. Participation au changement climatique.

Réduire les déchets qui seront brûlés, sortir le textile, les emballages, les biodéchets du sac de poubelle habituel. Selon une enquête dans notre poubelle d'ordures ménagères, il reste : 35 % de papiers et 27 % de déchets alimentaires et 5 % de déchets bénéficiant de filières. Les déchets étaient triés et rapportés aux bons endroits, les volumes de déchets seraient bien réduits. Continuons les efforts de tri !

2022 : **38 kilos par habitant** en moyenne, soit presque 100 L.

- Conséquences :
1. Centre de tri spécialisé
  2. Enlèvement du papier et du métal
  3. Le verre est broyé, puis fondu pour être réutilisé.

Le verre est une matière intéressante sur le plan écologique car il peut se recycler à l'infini. Mais la fonte du verre, à 800°C minimum, consomme beaucoup d'énergie. Le verre consomme 80 % d'énergie et 50 % d'eau en moins que le recyclage. Les entreprises offrent des possibilités de réutilisation des bouteilles en verre sur notre territoire.

2022 : **32 kilos par habitant** en moyenne ou 600 L, soit environ 12 sacs de 50 L.

- Conséquences :
1. Centre de tri de Chambéry
  2. Séparation des différentes matières
  3. Recyclage si possible.

La réutilisation des matières recyclées permet de limiter l'utilisation de ressources naturelles.

Supprimer les emballages : acheter en vrac, utiliser des sacs en tissus pour légumes...

2022 : **40 kilos par habitant** en moyenne, soit environ 5 seaux de 10 L.

C'est très variable en fonction des habitudes de chacun.

- Conséquences :
1. Compostage collectif ou individuel
  2. Production de compost utilisable localement
  3. Limitation des transports au maximum.

C'est la production qui peut et qui doit augmenter ! Lorsque les biodéchets sont traités sur place, pas de coût de collecte, de traitement. Leur transformation naturelle est positive et utile pour renforcer le sol. Leur transformation naturelle est positive et utile pour renforcer le sol. Les déchets au compost et non dans les ordures ménagères permet de diminuer les quantités incinérées.

2022 : **269 kilos par habitant** en moyenne. (dont 2 kilos de textiles)

- Conséquences :
- Recyclage (ferraille, carton, déchets verts, mobilier, déchets dangereux...)
  - Enfouissement (gravats)
  - Valorisation énergétique (encombrants)

Utiliser la pelouse, les branches en paillage dans son jardin pour éviter les transports et le traitement

Les objets en les donnant en recyclerie ou matériauthèque (Fibr'Ethik, Enfin Chambéry...), réutiliser certains matériaux ou objets (bois, ferraille...) pour les objets.

### Les élus communautaires en colère contre le SIBRECSA\* !

Fin janvier, les Maires de Cœur de Savoie ont découvert que le SIBRECSA terminait l'exercice 2023 en fort déficit. Déficit qui n'a pu être couvert en totalité par les réserves financières du syndicat. En cause, l'augmentation conséquente des coûts de collecte en porte à porte et des marchés de gestion des déchèteries, mais aussi des prises de décisions qui, certes, amélioreraient la qualité du service, mais génèrent des coûts non supportables par le syndicat.

Aussi, des décisions drastiques ont dû être prises par le SIBRECSA, qui conduisent, pour les administrés, à une double peine :

- D'un côté une réduction des services offerts à la population, car il faut faire des économies ; en particulier pour les habitants de Montmélian et de Valgelon-La Rochette, le passage de deux collectes à une collecte par semaine, déjà effectif depuis le 1<sup>er</sup> juin.
- D'un autre côté, pour faire face à la réalité des dépenses, sans créer de nouveau déficit, une augmentation de la taxe de 47% a dû être votée en conseil communautaire pour les 27 communes concernées.

Ce que les élus de Cœur de Savoie reprochent au Syndicat, ce n'est pas de devoir faire face aux augmentations des prestataires de services, qui sont en situation de quasi-monopole, et en face desquels, les possibilités de négociations sont nulles.

Ce qu'ils lui reprochent, c'est de ne pas avoir anticipé le financement de ces hausses de dépenses. Peut-être qu'au final, il aurait tout de même fallu augmenter conséquemment la taxe. Mais de manière progressive, et pas aussi subitement, sans anticipation et sans préparer les habitants à cela.

Pour éviter toute fuite en avant, un comité de suivi financier du SIBRECSA a été mis en place conjointement par Cœur de Savoie et Le Grésivaudan, les deux communautés de communes membres. Elles ont également lancé une étude sur le devenir du SIBRECSA. Sa dissolution, sans être une finalité en soi, fait partie des hypothèses de travail. L'objectif est d'optimiser les coûts de la collecte et du traitement des déchets sur notre territoire.

Quant aux volumes de déchets ménagers à stocker une semaine entière, les habitants de Montmélian et de Valgelon-La Rochette vont devoir agir pour faire baisser ce volume, en triant mieux et davantage leurs déchets. C'est déjà une obligation, mais qui n'est pas toujours respectée. C'est bon pour la planète et cela améliorera aussi leur confort de vie dans leur habitation.

\* Le SIBRECSA est le syndicat intercommunal en charge de la collecte, du tri et de la valorisation des déchets sur les communes du Bréda et de la Combe de Savoie, qui exerce la compétence « déchets ménagers et assimilés » pour le compte de Cœur de Savoie sur 27 communes (secteurs Montmélian et Valgelon-La Rochette)

# Accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire : la géothermie

**A quelques mètres sous nos pieds, se trouve une énergie renouvelable précieuse : la géothermie !**

Le sous-sol offre en effet une énergie renouvelable, continue et capable, avec un même dispositif, de produire du chaud et du froid.

Si le bois énergie représente près de 82 % de l'énergie renouvelable produite en Cœur de Savoie et l'hydroélectricité 12 %, la géothermie dispose d'un fort potentiel de développement pour les années à venir.

## La géothermie : qu'est-ce que c'est ?

Sources : ADEME et BRGM

La géothermie permet de valoriser l'énergie thermique du sous-sol pour produire du chauffage et du rafraîchissement.

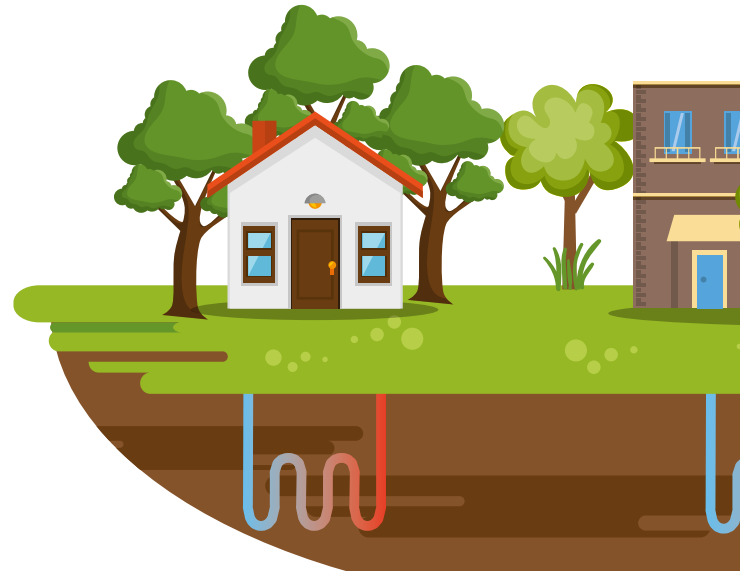
Le principe est simple : il s'agit de capter les calories du sous-sol et de les restituer au niveau de température désiré par le biais d'une pompe à chaleur (PAC).

Les systèmes de pompes à chaleur (PAC) géothermiques peuvent être utilisés pour répondre aux besoins de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de refroidissement ou de rafraîchissement. Ces systèmes sont adaptés pour des habitations individuelles et collectives, des bâtiments tertiaires (bureaux, établissements de santé et scolaires, maisons de retraite, bâtiments communaux, hôtellerie, grandes surfaces commerciales), des centres aquatiques, et même dans le secteur agricole pour le chauffage des serres.

## Une énergie sous exploitée avec un fort potentiel de développement

Le gisement reste largement sous exploité bien que disponible localement 24h/24 sur plus de 85 % du territoire national (source BRGM). En Cœur de Savoie, les études menées ont permis d'identifier un bon potentiel géothermique sur sol ou sur nappe sur l'ensemble du territoire en dehors de l'épine dorsale qui sépare la vallée des Huiles de la vallée de l'Isère.

Comparée aux énergies conventionnelles (gaz, électricité, fioul), la géothermie demande un investissement initial supérieur lié au forage. En revanche, ses coûts de fonctionnement sont réduits du fait notamment d'un très bon rendement entre énergie consommée et énergie fournie : pour 1 kWh électrique consommé, 4 kWh thermiques sont restitués. La géothermie rejette 4 fois moins de gaz à effet de serre que l'électricité, 5 fois moins que le gaz naturel et 7 fois moins que le fioul.



Son usage, encadré par la réglementation et mis en œuvre par des professionnels qualifiés, se fait dans le respect de l'environnement et de la biodiversité, dans le sous-sol et en surface. Une fois les travaux réalisés, la géothermie est discrète : sous terre, elle est invisible. Elle ne produit ni bruit, ni odeur.

(avec u  
(par gé  
Cœur  
produ  
à 2030  
géothe

La géothermie est une énergie renouvelable particulièrement adaptée pour répondre aux exigences de confort d'été : elle produit du froid actif

## Focus sur la boucle géothermique

Le parc d'activité Alp'Arc, situé à l'entrée de la Vallée de la Maurienne sur les communes de Bourgneuf et d'Aiton, accueille des activités industrielles depuis 1976. Dans le cadre de l'extension de cette zone d'activités, les élus ont souhaité renforcer l'attractivité pour l'implantation d'entreprises, en s'appuyant sur la géothermie. En effet, la nappe alluviale de l'Arc, au droit du site d'Alp'Arc, présente des débits importants grâce à la grande étendue de son bassin.



## bles sur le



(une pompe à chaleur réversible) ou du frais (cooling) à un prix très compétitif.

de Savoie souhaite augmenter de 40 % la production géothermique sur le territoire d'ici 2030 en s'appuyant notamment sur la boucle géothermale d'Alp'arc (voir ci-dessous).

## male d'Alp'arc

Le syndicat mixte qui gère le site a donc porté la réalisation d'une boucle géothermale : l'eau de la nappe est extraite depuis un puits de pompage à une température estimée entre 11 et 14 °C. Elle circule dans la boucle et est acheminée jusqu'aux consommateurs avant d'être restituée à la nappe. Cette boucle apporte une ressource énergétique stable, renouvelable à des coûts maîtrisés tout en assurant la défense incendie que le réseau d'alimentation en eau potable n'était pas en capacité de satisfaire.

Étudiée dès 2011 puis autorisée en décembre 2020, la boucle a été mise en service à l'automne 2023. A terme, cette boucle permettra de chauffer et rafraîchir plus de 120 000 m<sup>2</sup> de bâtiments tout en économisant 94 % d'émission de CO<sub>2</sub> par rapport à un scénario gaz..

## Matériauthèque : une seconde vie pour les matériaux de construction



Le secteur du bâtiment, avec 46 millions de tonnes par an, est l'un des trois principaux générateurs de déchets. Réduire les déchets et la consommation d'énergie générée par le secteur du BTP sont les objectifs de la matériauthèque.

La matériauthèque est une plateforme de réemploi de matériaux de construction située sur 88 rue du Docteur Vernier à Chambéry. Gérée par l'association « Enfin ! réemploi », la matériauthèque remet en circulation des menuiseries, des planches, poutres, bastinges, des tuiles, des vasques, de la robinetterie....

Habituellement dans un chantier, les excédents de matériaux finissent à la poubelle. Dans une démolition, l'ensemble des matériaux deviennent des déchets. Dans les commerces de matériaux, les invendus ou erreur de commande sont jetés.

La matériauthèque permet, en récupérant et reconditionnant ces matériaux, d'éviter un tel gâchis : 98 tonnes de matériaux ont ainsi été sauvés de la benne en 2023. Ainsi, les vieilles charpentes et autres pièces de bois sont reconditionnées et revendues pour devenir du mobilier. Les luminaires redeviennent source de lumière et la robinetterie retrouve une seconde vie.

Crée en 2022, l'association emploie 3 salariés permanents et 9 salariés en insertion pour un chiffre d'affaires 2023 de 92 000 €. Elle permet à tous les acteurs du bâtiment, du donneur d'ordre au bricoleur du dimanche, de limiter leur impact environnemental et sociétal, en fournissant des solutions concrètes et abordables (conseil, étude, collectes, matériaux de seconde-main, atelier de transformation du bois).

Cœur de Savoie est partenaire de ce projet depuis son origine et soutien son développement. Astrid Magnin, coordinatrice filière de la Matériauthèque indique : « Passez la porte de la matériauthèque et vous serez conquis ! »

# Cœur de Savoie reconnue pour son engagement en matière de transition énergétique

Au cours de l'année 2015, la Communauté de communes Cœur de Savoie a fait le choix de s'engager dans une démarche de Territoire à énergie positive, souhaitant ainsi structurer son projet de développement durable territorial.

Complétée en 2020 par son Plan Climat, Cœur de Savoie œuvre afin d'améliorer la vie de ses habitants : en garantissant leur santé et leur bien-être, en les aidant à maîtriser leur facture énergétique et en leur offrant de nouvelles perspectives d'emplois.

## Bilan du Plan Climat : une bonne tendance

Trois ans après son adoption, la collectivité a réalisé le bilan de son action. (Les résultats détaillés sont présentés sur le site internet [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr).)

Sur la période 2015-2021, on constate une évolution des indicateurs climat dans la bonne tendance : baisse des consommations énergétiques, des émissions des polluants atmosphériques, augmentation de la production des énergies renouvelables et de récupération.

Néanmoins, les efforts doivent être poursuivis. C'est pourquoi la collectivité a conforté son action :

- en matière de mobilité (un des premiers secteurs émetteurs), en élaborant un plan de mobilité simplifié intégrant un schéma directeur cyclable
- en matière de déploiement des énergies renouvelables en définissant un schéma directeur des énergies renouvelables,
- en matière de rénovation énergétique de l'habitat au travers d'une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat,

## Cœur de Savoie passe de 2 à 4 étoiles, une progression remarquable

Début 2023, la collectivité a décidé de renouveler son engagement dans le label «Territoire Engagé pour la Transition Écologique Air Climat Énergie». Ce label permet d'évaluer l'action de la collectivité au regard des consommations d'énergie, des émissions de CO2 associées ainsi que la qualité de l'air et de construire pour les 4 années à venir une feuille de route.

L'auditeur mandaté pour l'évaluation de Cœur de Savoie soulignait « l'organisation de la collectivité est performante, avec des moyens humains significatifs compte tenu de la taille de la collectivité, une implication des agents et un pilotage politique très présent et motivé », tout en recommandant certains axes d'amélioration, en particulier sur la question de l'adaptation au changement qui reste à développer.

Début mai 2024, à l'issue du rapport d'audit, la commission nationale du label a accordé le label Climat-Air-Energie 4 étoiles à la Communauté de Communes Cœur de Savoie, soulignant « la mise en œuvre de sa politique en matière d'énergie et de climat, prometteuse », un label accordé pour les 4 années à venir.

Passer de 2 à 4 étoiles est une progression remarquable. C'est une immense fierté pour la collectivité, et une reconnaissance pour sa politique volontariste en matière de transition écologique.

Sur les 696 collectivités françaises engagées dans ce label d'excellence, seules 24 collectivités atteignent à ce jour le niveau 4 étoiles et plus. Cœur de Savoie rejoint la « tête » des TETE (Territoire Engagé Transition Écologique) aux côtés des métropoles de Grenoble, Lyon, Montpellier, Strasbourg....



# Rénovation énergétique : les bons réflexes

Une bonne nouvelle ! Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les aides à la rénovation énergétique globale dans le cadre de MaPrimeRénov' ont été fortement revalorisées et ce, quel que soit le niveau de ressources des ménages.

Le parcours accompagné pour la réalisation de travaux de rénovation globale permet ainsi de subventionner jusqu'à 63 000 € pour les ménages les plus modestes et 31 500 € pour les ménages aux ressources supérieures. Dans certaines conditions, des avances d'aide sont désormais possibles pour permettre de payer les artisans pendant le chantier.

Dans ce parcours accompagné, il est obligatoire de faire appel à un accompagnateur agréé « Mon accompagnateur Rénov' ». Une liste est disponible sur le site [www.france-renov.gouv.fr](http://www.france-renov.gouv.fr), elle est constituée des acteurs historiques du conseil à la rénovation et d'entreprises privées locales ou nationales.

Dans tous les cas, quel que soit l'accompagnateur retenu, il est important d'être attentif à différents points dès le début de la réflexion concernant le projet :

**Le premier réflexe** pour bien engager votre projet de rénovation énergétique est de ne pas se lancer sans avis extérieur et de **contacter l'ASDER**, « Espace Conseil France Rénov' » pour la Savoie, qui est une association locale, neutre et indépendante (voir encadré).

**Le respect de quelques règles simples** permet également de s'assurer d'une prise en charge réfléchie et cohérente des travaux et de **l'obtention finale des subventions** :

1. Ne pas donner suite aux démarchages commerciaux :
  - Ne pas répondre aux démarchages téléphoniques
  - N'oubliez pas que les services publics ne font jamais de démarchage
  - Sur internet, s'informer sur les sites du service public
2. S'assurer d'avoir les financements avant tout engagement de chantier :
  - Ne pas signer les devis avant d'avoir eu l'accord des financeurs
  - Ne pas commencer les travaux avant d'avoir eu l'accord des financeurs



© ASDER

3. Faire réaliser plusieurs devis auprès d'entreprises labellisées RGE :

- Ne pas signer de devis sur un salon
- Demander à l'entreprise de réaliser une visite du logement
- Privilégier des artisans locaux

Dans le cadre de son OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'Habitat), Cœur de Savoie a sélectionné et finance avec l'aide de l'Etat, l'accompagnateur SOLIHA Isère-Savoie pour assister gratuitement les propriétaires occupants aux ressources modestes dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique.

SOLIHA intervient également pour accompagner à l'adaptation des logements au vieillissement ou au handicap et à la rénovation de logements indignes ou dégradés.

## Contacteur l'ASDER :

- Au 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin ou [info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)
- Lors de permanences sur le territoire : à Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette, prise de rendez-vous au 04 56 11 99 00.

## Contacteur SOLIHA :

- Au 0 805 030 020 de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Lors des permanences sur le territoire à Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny, Chamoux-sur-Gelon et Valgelon-La Rochette, prise de rendez-vous au 0 805 030 020.
- Par email : [coeurdesavoie@solihha.fr](mailto:coeurdesavoie@solihha.fr).

# Les agriculteurs s'engagent en faveur de la biodiversité

## Des mesures agro-environnementales et climatiques sur Belledonne

En Cœur de Savoie, les surfaces en herbe représentent plus de la moitié des terres agricoles. Elles sont le support d'une activité d'élevage extensive et garantissent des paysages ouverts, riches en biodiversité. Avec le programme agro-environnemental et climatique de Belledonne, les éleveurs assurent une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion de leurs prairies et de la conduite du pâturage. Ainsi, entre 2023 et 2024, une vingtaine d'agriculteurs de Cœur de Savoie se sont engagés pour 5 ans à mettre en œuvre un plan de gestion adapté à leurs prairies, sur une surface totale de près de 1000 hectares.

Des mesures agro-environnementales sont également proposées aux agriculteurs sur les massifs des Bauges et de la Chartreuse, avec une animation par les deux Parcs naturels régionaux.

## Des couverts agronomiques en interculture

En plaine, après la moisson des céréales, les sols restent parfois nus pendant l'automne et l'hiver, jusqu'au semis de la culture suivante. Afin de limiter l'érosion des sols et de favoriser la biodiversité, il est possible de semer des couverts entre 2 cultures. Cette pratique contribue aussi à la bonne santé des colonies d'abeilles grâce à la floraison de ces couverts à l'automne.

C'est pourquoi le Département de la Savoie, la Communauté de communes, le Rucher des Allobroges et l'association Prioriterre se sont associés pour accompagner les agriculteurs et financer des semences afin qu'ils renforcent cette pratique sur le territoire.



## Agriculture : faciliter l'accès au fonc les cultures déficitaires

Cœur de Savoie a rejoint, lors de leur création le 13 décembre 2023, les 2 Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) : la Ceinture Verte de Savoie et la Foncière Agricole de Savoie. 2 nouveaux outils qui facilitent l'accès au foncier pour l'installation de nouveaux agriculteurs et le développement de cultures déficitaires :

### Ceinture Verte de Savoie

Cette SCIC a pour mission de développer une filière maraîchère de proximité et renforcer l'autonomie maraîchère de la Savoie en aidant les agriculteurs à s'installer et à pérenniser leur exploitation. La Ceinture Verte de Savoie concentre ainsi ses efforts sur les productions maraîchères en faisant l'acquisition ou en louant du foncier. Elle réalise sur chaque parcelle les aménagements nécessaires que

sont l'installation de serres, d'un système d'irrigation et d'un bâtiment de stockage. Les exploitants bénéficient ainsi des conditions matérielles optimales dès leur installation mais également d'un accompagnement technique, par un conseiller et un maraîcher tuteur, pour développer une activité rémunératrice, viable et durable.

### Foncière Agricole de Savoie

Cette SCIC a pour mission d'acquérir du foncier agricole pour le mettre à disposition d'un agriculteur pendant 5 à 15 ans, le temps qu'il développe sa production, au moyen d'un bail rural. Une fois l'exploitation consolidée, le terrain est rétrocédé à l'exploitant en priorité, à un bailleur collectif privé ou à une collectivité. Ce portage foncier vise à développer les productions agricoles déficitaires en Savoie : les légumes



Alpage du Plan - Le Verneil

## À la campagne, cultivons le respect !

**Halte aux conflits d'usage à la campagne...** Le Parc naturel régional du Massif des Bauges et les intercommunalités adhérentes souhaitent sensibiliser les habitants aux problématiques rencontrées par les agriculteurs en plaine.

Élus, techniciens, habitants, représentants d'associations locales, agriculteurs et pratiquants de sports de pleine nature se sont réunis lors de plusieurs ateliers de travail et ont fait émerger 5 problématiques prioritaires :

- Le vol de fruits et de légumes,
- Les déjections canines pouvant provoquer des maladies, voire la mort des animaux d'élevage,
- Le piétinement de l'herbe qui empêche ensuite la récolte du foin,
- Les barrières présentes sur les sentiers de randonnée qui sont mal refermées, ce qui provoque la fuite des animaux,
- Les déchets abandonnés dans la nature, qui peuvent être ingérés par les animaux et provoquer leur mort.

**Soyons attentifs aux agriculteurs qui travaillent pour produire notre alimentation et préserver notre environnement.**

Évitons le piétinement de l'herbe, le vol des fruits et légumes, et contribuons à la propreté des cultures et des prés. En comprenant et en respectant les activités agricoles, nous préservons la campagne.



## ier et développer

cultivés en maraichage et en pleins champs, les petits fruits, l'arboriculture, les plantes aromatiques, les poules pondeuses, les volailles de chair et les porcs fermiers lorsque ces cultures et élevages s'inscrivent dans une démarche de qualité et de valorisation en circuits courts.

**Si vous êtes propriétaire de parcelles agricoles et que vous souhaitez contribuer à l'autonomie alimentaire du territoire** à travers l'un de ces outils, n'hésitez pas à prendre contact avec le service agriculture et forêt de la Communauté de communes :

06 35 03 56 79.

## Lutte contre l'ambroisie, nous avons besoin de vous !

L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante exotique envahissante arrivée d'Amérique du nord par accident au XIX<sup>e</sup> siècle. Son pollen, très allergisant, cause un problème majeur de santé publique. En cultures, elle peut être la cause de pertes de rendement lorsqu'elle envahit une parcelle. La région Auvergne-Rhône Alpes est la plus touchée en France.

Ainsi, pour limiter la propagation, les problèmes sanitaires ou agricoles et pour préserver la biodiversité, il est fortement recommandé de surveiller et de mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention et de lutte contre cette espèce.

Regardez également autour des mangeoires à oiseaux, les sachets de graines commercialisées contiennent parfois des graines d'ambroisie.



Les différents stades végétatifs de l'ambroisie

### Si vous avez trouvé de l'ambroisie :

Vous pouvez la signaler sur l'application et la plateforme [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr) ou par email [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr) ou par téléphone 09 72 37 68 88

Peu de plants ?	Trop de plants ?
Arracher avec des gants avant la floraison	Diverses techniques à utiliser avant la grenaison

Pour plus d'informations et accéder à de la documentation, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info) ou contacter votre référent communal qui pourra vous renseigner.

25.€  
0/23

En chiffres

- En Savoie, 8 % de la population est allergique
- Plusieurs millions de grains de pollens dans la période été-automne
- Des milliers de semences produites, qui peuvent rester 20 ans en dormance dans le sol

## Contrat Vert & Bleu : c'est l'heure du bilan

Le contrat Vert & Bleu a débuté en 2019 et s'est terminé en début d'année. Il a permis de mener à bien de nombreuses actions en faveur de la biodiversité avec différents partenaires sur le territoire. Tout au long de ces 5 années, des travaux, des études et de la sensibilisation ont permis de mieux connaître la biodiversité de Cœur de Savoie, afin de la préserver et de la faire découvrir au plus grand nombre.

Une étude est en cours afin de faire le bilan des actions réalisées et de déterminer pour les années à venir quelle démarche pourra être proposée en faveur des trames vertes et bleues sur Cœur de Savoie.

### Durant les 5 ans, le contrat a permis :



De restaurer 15 ha de milieux ouverts et 6,5 hectares de pelouses sèches



De planter 5,5 km de haies, 35 arbres fruitiers, et d'installer 17 nichoirs



De restaurer 87 hectares de zones humides, de créer 42 mares et 23 pièces d'eau



De restaurer 700 mètres de cours d'eau et d'éliminer 5000 m<sup>2</sup> de plantes invasives sur des berges



De sensibiliser plus de 700 enfants avec l'aide des écoles, et d'organiser une vingtaine de sorties nature qui ont accueilli plus de 300 personnes





## Portrait d'agent :

### Thierry LESUR, animateur ludothèque

Thierry a rejoint l'équipe de la ludothèque de Cœur de Savoie en septembre 2023. Vous pouvez le retrouver à la ludothèque à Valgelon-La Rochette ou sur les routes du territoire dans le ludobus.

#### Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

L'équipe de la ludothèque est composée de 3 personnes : la responsable qui est aussi la directrice de l'accueil de loisirs de La Rochette, un animateur du service enfance qui nous aide notamment pour l'entretien et la vérification des jeux et moi-même.

Au quotidien, mes missions sont assez variées : je m'occupe de l'accueil des adhérents à la ludothèque et dans le ludobus qui sillonne le territoire. Je m'occupe de gérer le stock de jeux (comptage des pièces après les retours, achats de nouveaux jeux, préparation des jeux avant mise en prêt...). C'est une partie très importante de mon travail, nous disposons de 2500 références de jeux et jouets ! Mais je m'occupe aussi de conseiller les adhérents et d'organiser des animations autour du jeu.

#### Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

C'est un métier très polyvalent. L'aspect ludique du poste est sans conteste une des choses qui me plaît le plus, même si, contrairement à ce qu'on pourrait penser, je ne passe pas toutes mes journées à jouer ! Mais j'apprécie aussi les échanges avec les adhérents, j'essaie de les conseiller en fonction de leurs goûts et je partage avec eux mes coups de cœur. Il est très fréquent que ce soit eux qui me donnent des conseils sur des nouveaux jeux à acquérir. Et puis il y a l'émerveillement des enfants quand ils rentrent à la ludothèque ou dans le ludobus, on a l'impression de faire un peu de magie.

#### Quel a été votre parcours pour accéder à ce poste ?

J'ai eu un parcours plutôt varié ! J'ai d'abord travaillé en tant qu'animateur enfance/jeunesse pendant mes études et j'ai poursuivi avec un poste de coordonnateur enfance/jeunesse au Collet d'Allevard pendant de nombreuses années. J'ai ensuite travaillé dans le secteur de l'artisanat. J'avais envie de retrouver un certain confort de travail et travailler dans le domaine du jeu m'a toujours intéressé ! J'avais déjà eu l'occasion d'utiliser le jeu dans mes missions d'animation et de mettre en place une petite ludothèque au Collet d'Allevard.

#### Quels sont vos projets ?

A la rentrée, nous organisons la 8<sup>ème</sup> édition de la Fête du jeu, le 28 septembre 2024, au centre d'animation de Valgelon-La Rochette. C'est devenu un rendez-vous incontournable pour les habitants de Cœur de Savoie qui veulent passer un moment convivial autour du jeu. Cet événement est organisé par les services à la personne de Cœur de Savoie en partenariat avec la commune et la médiathèque.

A plus long terme, j'aimerais développer le réseau de la ludothèque notamment avec d'autres professionnels du jeu.



d'infos

[www.ludothequecoeurdesavoie.fr](http://www.ludothequecoeurdesavoie.fr)

# ils font Cœur de Savoie

## Robert Mondot - UFC Que Choisir, « Accompagner les consommateurs »

**L'UFC-Que choisir est bien connue dans le paysage associatif français. Le mouvement dispose de 132 associations locales réparties à travers le pays. Robert Mondot est Président de celle de Chambéry.**

La vocation première de l'UFC-Que choisir, est de conseiller, informer et défendre les usagers en cas de litige avec un professionnel. « Chaque année, l'association de Chambéry (qui couvre l'Avant-Pays Savoyard, une partie de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie), a environ 2 000 contacts avec des consommateurs. Cela va du simple conseil jusqu'à des interventions plus complètes permettant de résoudre un litige. »

L'association compte 700 adhérents dont une douzaine de conseillers litiges qui se répartissent les dossiers à traiter. En 2023, ils sont intervenus sur 670 litiges.

« Sur le territoire Cœur de Savoie nous proposons deux permanences dans les France services à Valgelon-La Rochette et Saint-Pierre d'Albigny. Les habitants peuvent venir nous y rencontrer s'ils sont en difficulté avec un professionnel, afin de bénéficier de l'accompagnement de l'un de nos conseillers litiges. »

Depuis 2021, l'UFC Que choisir a adopté une nouvelle approche et a choisi d'orienter son action vers la promotion d'une consommation responsable. Pour cela, elle propose des formations et des animations aux acteurs locaux et aux habitants sur des thématiques diverses : alimentation, arnaques téléphoniques et sur Internet... L'objectif est d'agir en amont des litiges pour essayer de les faire baisser. « Le travail partenarial que nous menons avec les associations et institutions locales est très important. Il nous permet de bénéficier d'une force de frappe plus importante et d'un soutien local indispensable à la mise en œuvre de notre action. Sur le territoire Cœur de Savoie, les projets sont nombreux sur ce volet pour les mois à venir. »



### **Permanences sur le territoire :**

#### **France services Valgelon-La Rochette :**

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 9h à 12h  
Prise de rendez-vous au 04 79 65 36 02

#### **France services Saint-Pierre d'Albigny :**

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 9h à 12h  
Prise de rendez-vous au 04 79 25 89 83

**Plus d'infos :** [chambery.ufcquechoisir.fr](http://chambery.ufcquechoisir.fr)

## Albert Pari-Bonfils - Christalex « L'exigence au service de la qualité »

**Albert Pari-Bonfils dirige la blanchisserie industrielle Christalex, implantée sur le Parc d'activités Alp'Arc situé sur les communes de Bourgneuf et Aiton.**

Après avoir fait ses armes dans le secteur de l'imprimerie puis de l'assurance, Albert Pari-Bonfils vient s'installer dans la région avec un projet précis de reprise d'entreprise : « Avec mon associée, nous souhaitons racheter une entreprise industrielle dans un secteur d'activités lié au tourisme, avec un fort potentiel d'évolution (que ce soit au niveau du bâtiment/terrain ou du marché) et avec des clients professionnels. Après avoir visité plusieurs blanchisseries, notre choix s'est porté sur Christalex, une usine implantée sur le parc d'activités Alp'Arc depuis les années 2000. »

A son arrivée à la tête de l'entreprise, Albert Pari-Bonfils fait prendre un tournant industriel à la blanchisserie. Avec une clientèle majoritairement constituée d'hôtels et de résidences de tourisme, Christalex propose un service de location de linge dans un rayon de 1h30 autour du site (stations de ski en Savoie et Haute-Savoie principalement).

A l'été 2023, un incendie se déclare au sein de l'usine et détruit presque l'intégralité du site et du matériel en une nuit. « Christalex pour nous, c'est l'aventure d'une vie avec des hauts et des bas, mais ma philosophie a toujours été de positiver et de regarder demain plutôt qu'hier. C'est ce qui nous a permis de nous relever et de rebondir rapidement suite à l'incendie de l'usine. Nous avons choisi d'aborder la situation comme étant une chance professionnelle et de saisir cette opportunité pour nous reconstruire et redémarrer notre activité sur de nouvelles bases. Nous construisons une entreprise industrielle extrêmement innovante : un nouveau bâtiment conçu spécialement pour l'activité de blanchisserie industrielle, du matériel très performant et la prise en compte de tous les aspects de développement durable (énergies renouvelables, consommation en eau, confort du personnel...) ».

Le nouveau bâtiment, qui est en cours de construction sur l'emplacement de l'ancienne usine, en plus de



répondre à des critères environnementaux très exigeants, permettra à Christalex de doubler sa capacité de production. Les gains de productivité seront en majorité mis à disposition du personnel : le travail posté n'existera plus dans la nouvelle usine. Christalex mène une politique RSE ambitieuse qui fait son ADN : « Nous sommes une « société à mission », cela signifie que nous avons figé dans nos statuts les engagements sociaux et environnementaux que nous avons pris. Nous avons récemment embauché un responsable QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement) qui s'assurera de créer et de maintenir un environnement sûr et sain pour tous les salariés et de garantir la qualité de nos services de façon vertueuse pour la planète. »

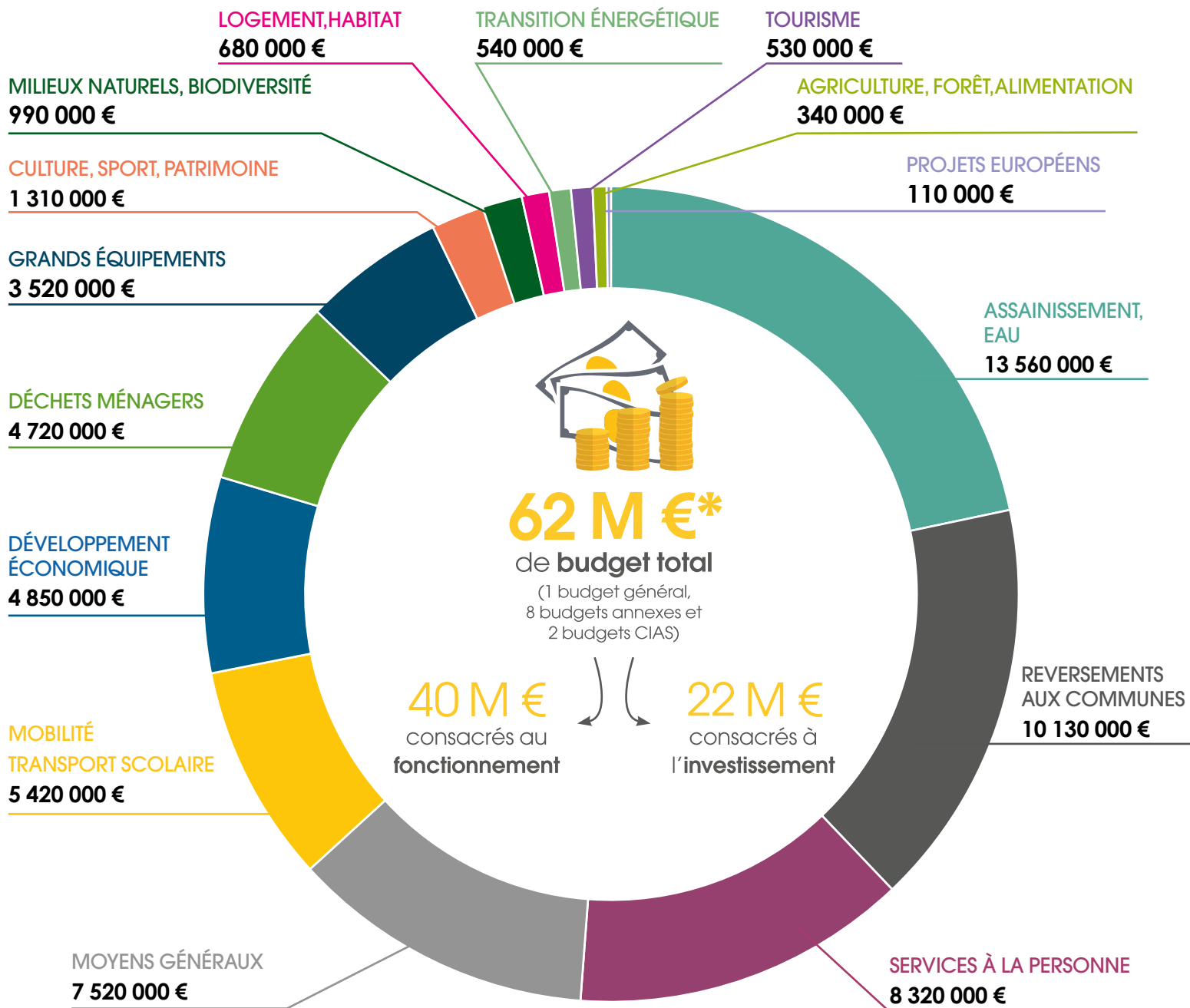


d'infos

[www.christalex.fr](http://www.christalex.fr)

# LE BUDGET 2024 de Cœur de Savoie

Les principales dépenses par thématiques\*



## Les budgets

1 budget général, 7 budgets annexes : Zones d'activités économiques, assainissement, déchets, eau potable, transport mobilité, photovoltaïque et GEMAPI - 2 budgets CIAS

## Les investissements marquants de l'année 2024

Extension de la station d'épuration du Domaine	5 543 000 €
Construction d'un technicentre	2 800 000 €
Aménagements du schéma directeur cyclable	1 265 000 €
Travaux sur les réseaux d'assainissement collectif	996 400 €
Travaux et aménagements de voiries dans les zones d'activités	590 000 €
Pôle enfance à Valgelon-La Rochette	360 000 €
Installations photovoltaïques bâtiments communautaires	310 000 €
Infrastructures et aménagements d'accueil d'activités touristiques	300 000 €
Rénovation de l'habitat, OPAH, Sun4all	290 000 €
Rénovation du siège de la Communauté de communes	284 000 €



## Les principales recettes

Recettes fiscales	21 532 000 €
Recours à l'emprunt	11 083 000 €
Produit des services	9 586 000 €
Épargne	9 027 000 €
Subventions	7 209 000 €
Dotations de l'État	6 190 000 €



### DÉTAIL DES RECETTES FISCALES

Impôts économiques	10 700 000 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3 772 000 €
Compensation suppression de la taxe d'habitation	3 620 000 €
Taxe foncier bâti	1 570 000 €
Versement mobilité	600 000 €
Taxe GEMAPI	500 000 €
Taxe d'habitation résidences secondaires	415 270 €
Taxe foncier non-bâti	170 400 €
Autres impôts locaux	100 000 €
Taxe de séjour	85 000 €

## Les taux de fiscalité

Cotisation foncière des entreprises	26.29 %
Versement mobilité	0.6 %
Taxe foncier bâti	3.26 % (identique en 2023)
Taxe foncier non-bâti	15.41 % (identique en 2023)
Taxe d'habitation résidences secondaires	8.83 % (identique en 2023)
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) :	
<i>Pour les 27 communes des secteurs de Montmélian et Valgelon - La Rochette</i>	
une collecte	11 % (7.70 % en 2023)
<i>Pour les 14 communes des secteurs de Chamoux sur Gelon et Saint Pierre d'Albigny</i>	
zone 1	11 % (identique en 2023)
zone 2	8 % (identique en 2023)
Taxe GEMAPI (produit)	500 000 € (350 000 € en 2023)

### Augmentation de la TEOM pour les secteurs de Montmélian et Valgelon-La Rochette

En raison de difficultés financières, le syndicat intercommunal en charge de la collecte, du tri et de la valorisation des déchets sur les communes du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRECSA), qui exerce la compétence « déchets ménagers et assimilés » pour le compte de Cœur de Savoie sur 27 communes, a appelé une contribution très importante en 2024. Financée par la TEOM, cette contribution a donc nécessité une hausse de son taux qui est passé à 11 % sur les communes concernées. Dans le même temps, les Communautés de communes Cœur de Savoie et Le Grésivaudan ont commandité un audit du SIBRECSA et obtenu la mise en œuvre d'un important plan d'économies pour rééquilibrer les comptes du syndicat (voir page 17).

du 22 juin au 28 août

## Ciné sous les étoiles



Le rendez-vous incontournable de l'été en Cœur de Savoie organisé par la Communauté de communes en partenariat avec les communes : des projections en plein air à la tombée de la nuit dans plusieurs communes du territoire :

- **samedi 27 juillet** : « **Astérix et Obélix l'empire du milieu** » - Coise (terrain appartenant à la mairie/ salle polyvalente)
- **vendredi 09 août** : « **Le nid du tigre** » - Hauteville - Terrain communal
- **dimanche 25 août** : « **Super Mario Bros** » - La Croix de La Rochette - Place du Château (repli à la salle des fêtes de Villard-Sallet)
- **mardi 27 août** : « **Le nid du tigre** » - Montmélian - Place du marché (repli au gymnase Le Kotinos)
- **mercredi 28 août** : « **Super Mario Bros** » - Chignin - Clos Dénarié

Plus d'infos : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

du 04 juillet au 29 août

## Apéros' vignes



Tous les jeudis de l'été à partir de 18h30 :

- **4 juillet et 1<sup>er</sup> août** - **Saint-Pierre-d'Albigny**  
Domaine Vendange
- **4 et 18 juillet** - **Apremont**, Domaine Dupraz
- **11 juillet et 1<sup>er</sup> août** - **Cruet**, Maison Philippe Grisard
- **11 juillet et 15 août** - **Apremont**, Domaine Maréchal,
- **18 juillet, 8 et 22 août** - **Porte-de-Savoie**  
Domaine des Granges Longes
- **25 juillet et 15 août** - **Myans**, Aux Fruits de La Treille
- **25 juillet et 8 août** - **Chignin**, Domaine de La Gerbelle
- **8 et 22 août** - **Cruet**, Domaine de l'Idylle
- **15, 22 et 29 août** - **Saint-Jean-de-La-Porte**  
Domaine de Méjane
- **29 août** - **Chignin**, Domaine des Albatros

Plus d'infos et réservations : [www.tourisme.coeurdesavoie.fr](http://www.tourisme.coeurdesavoie.fr)

du 17 juillet au 29 août

## Vis ma vie de bûcheron

Glissez-vous dans la peau d'un bûcheron et d'un forestier ! Partez à la rencontre des professionnels de la forêt le temps d'une demi journée : abattage, ébranchage, débardage...

Plus d'infos et réservations : [vismaviedebucheron.org](http://vismaviedebucheron.org)



du 19 sept. au 19 oct.

## Mois du développement durable



De nombreuses animations seront organisées sur le territoire à l'occasion de la semaine européenne du développement durable. Voici quelques temps forts :

- **Semaine du covoiturage** : du 16 au 20 septembre - secteur Valgelon-La Rochette
- **Spectacle d'ouverture du mois du développement durable** : « Zone à la Dérive » 22 septembre - Heure et lieu à confirmer
- **Marché vert** - Organisé par Bien Vivre en Val Gelon - 25 septembre - Valgelon-La Rochette
- **Sortie nature** : « à la découverte de la forêt » - 29 septembre - Porte-de-Savoie
- **Défi des écoliers mobilité** - 04 octobre
- **Conférence « Les graines voyageuses »** - 04 octobre - Heure et lieu à confirmer
- **Festival Cœur de Savoie en vert** : Le festival des jeunes de Cœur de Savoie qui se bougent pour leur territoire - 05 octobre - Espace François Mitterrand - Montmélian
- **Projection du film « La théorie du boxeur »** - 09 octobre - Chamoux-sur-Gelon
- **Fibr'Ethik fête les 10 ans de l'atelier éco-maroquinerie** - 12 octobre - St Pierre d'Albigny
- **Matinée conseil rénovation** - 19 octobre - Chamousset
- **Ateliers de sensibilisation à la réduction des déchets** - Divers dates et lieux

Programme complet à retrouver sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

23 au 25 août

### Échappée belle

L'échappée Belle est un des trails les plus difficiles et réputés du « circuit ». 149 km pour 11 400 m de dénivelé de Vizille à Aiguebelle. Elle offre cependant des formats plus accessibles aux amoureux de la montagne voulant se dépasser au travers de la Course duo.

Plus d'infos : [www.lechappeebelledonne.com](http://www.lechappeebelledonne.com)

1<sup>er</sup> septembre

### Foire de Qu'ara Bara

Le week-end s'ouvrira samedi 31 août à 20h par le loto de la Qu'ara Bara sous chapiteau place du Marché.

Près de 200 exposants accueilleront le public dès 8h dimanche 1<sup>er</sup> septembre tout le long des rues François Dumas, Dr Veyrat, Jean Moulin et sur la place du marché à Montmélian.

Le forum des associations se tiendra au sein du gymnase Le Kotinos.

Plus d'infos : [www.montmelian.com](http://www.montmelian.com)

21 & 22 septembre

### Journées du patrimoine

L'édition 2024 des Journées européennes du Patrimoine sera placée sous le signe de « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime ». Programme des manifestations en Cœur de Savoie dans les lieux d'accueil du public (mairies...) et sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

novembre - décembre

### Mois du numérique



Les services à la personne s'associent et organisent la deuxième édition du « Mois du numérique en Cœur de Savoie ». Un événement ludique et accessible au plus grand nombre, des tous petits aux personnes âgées. Durant les mois de novembre et décembre, différentes animations seront proposées aux habitants : cafés ou soirées débats-échanges autour des écrans, ateliers, expo, jeux... Venez découvrir le monde du numérique !

Plus d'infos et programme complet : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

sept., oct., nov. et déc.

### Théâtre ambulant

La Compagnie Autochtone revient en Cœur de Savoie avec son théâtre ambulant et sa Microfolie :

- **Du 12 au 15 septembre** : « Germaine et Germaine » - Saint-Pierre-de-Soucy
- **Du 10 au 13 octobre** : « Si tu n'étais pas là... » - Chamoux-sur-Gelon
- **Du 15 au 17 novembre** : « Les Vercoquins » - Presle
- **Du 12 au 15 décembre** : « Sarah Mikowski » - Et projection de l'Opéra de Paris : Cendrillon - Bourgneuf

Plus d'infos sur [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

28 & 29 septembre

### Livres en Marches



Au programme : la bourse aux livres où vous pourrez vendre et acheter vos livres préférés, 48h de conférences inédites, des espaces de dédicace avec près de 60 auteurs et illustrateurs de renom et des ateliers gratuits pour les plus jeunes

La Montgrabelle - Porte-de-Savoie

Plus d'infos : [www.livresenmarches.com](http://www.livresenmarches.com)

28 septembre

### Fête du jeu



Les services à la personne de la Communauté de communes organisent la huitième édition de « La fête du jeu » au centre d'animation de Valgelon-La Rochette.

Au programme, des jeux pour tous les âges et tous les goûts.

Centre d'animation de Valgelon-La Rochette de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Plus d'infos : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

17 au 20 octobre

### Fascinant week-end Vignobles et découvertes

La destination « Vignobles de Cœur de Savoie et Chambéry » vous convie cette année encore à un week-end d'exception dans son vignoble.

Durant 4 jours, les partenaires de l'Office de tourisme et de loisirs Cœur de Savoie, labellisés Vignobles & Découvertes, proposeront des animations à découvrir en famille ou entre amis.

Plus d'infos : [vignobles.tourisme.coeurdesavoie.fr](http://vignobles.tourisme.coeurdesavoie.fr)

1<sup>er</sup> au 30 novembre

### Mois du film documentaire

Les médiathèques de Valgelon - La Rochette et de Montmélian ainsi que les bibliothèques de Myans et Porte-de-Savoie (Francin) proposent des projections organisées dans le cadre du « Mois du film documentaire » du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2024.

Plus d'infos : [www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

# Infos pratiques



## BAFA

La prochaine session d'approfondissement BAFA « Ouvrir nos accueils collectifs de mineurs : du local à l'international » aura lieu du 28 octobre au 2 novembre 2024 à Montmélian en 1/2 pension.

Tarifs : 305€ pour les habitants de Cœur de Savoie (sans compter l'aide de la CNAF à hauteur de 200€, qui intervient lorsque le BAFA complet est obtenu).

### Info jeunes Cœur de Savoie :

07 76 02 13 51 ou [informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr)

*Formation proposée par la FOL Savoie en partenariat avec Cœur de Savoie*

Les infos et alertes de la Communauté de communes sont sur **PanneauPocket**

**GRATUIT**  
**ANONYME**  
**SANS PUBLICITÉ**

## Nouveau : Cœur de Savoie sur Panneau Pocket

Vous pourrez désormais vous tenir informés, en temps réel, des derniers actes de la Communauté de communes et de ses 41 communes ! Pour cela rien de plus simple : téléchargez l'application Panneau Pocket sur votre Smartphone (disponible sur Iphone et Android) et abonnez-vous à notre compte et à ceux des communes du territoire que vous souhaitez suivre.



## Ateliers vélo

Besoin de faire entretenir son vélo ? Une envie de tester les vélos à assistance électrique ? La vélostation de Cœur de Savoie se délocalise et vous accueille pour des ateliers au sein des médiathèques du territoire.

Retrouvez les animateurs de la vélostation :

- mercredis 04 septembre et 02 octobre de 9h à 12h - Devant la médiathèque de Montmélian
- mercredis 25 septembre et 30 octobre de 9h à 12h - Devant la médiathèque de Valgelon-La Rochette

Communes : 41

Population : 38 463 habitants

Superficie : 331 Km<sup>2</sup>

Densité : 116 hab./Km<sup>2</sup>

63 délégués communautaires

214 agents Cœur de Savoie

42 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020  
73802 Montmélian Cedex  
[secretariat@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:secretariat@cc.coeurdesavoie.fr)  
tél. 04 79 84 36 27



- 1 - Apremont
- 2 - Arbin
- 3 - Arvillard
- 4 - Belton-Bettonnet
- 5 - Bourgneuf
- 6 - Chamousset
- 7 - Chamoux s/ Gelon
- 8 - Champ-Laurent
- 9 - Châteauneuf
- 10 - Chignin
- 11 - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier
- 12 - Cruet
- 13 - Détrier
- 14 - Fréterive
- 15 - Hauteville
- 16 - La Chapelle Blanche
- 17 - La Chavanne
- 18 - La Croix de La Rochette
- 19 - La Table
- 20 - La Trinité
- 21 - Laissaud
- 22 - Le Bourget en Huile
- 23 - Le Pontet
- 24 - Le Verneil
- 25 - Les Mollettes
- 26 - Montendry
- 27 - Montmélian
- 28 - Myans
- 29 - Planaise
- 30 - Porte-de-Savoie
- 31 - Presle
- 32 - Rotherens
- 33 - St Jean de la Porte
- 34 - St Pierre d'Albigny
- 35 - St Pierre de Soucy
- 36 - Ste Hélène du Lac
- 37 - Valgelon-La Rochette
- 38 - Villard d'Héry
- 39 - Villard Léger
- 40 - Villard Sallet
- 41 - Villaroux